



Dossier d'inscription/réinscription saison 2023-2024

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de licence (réinscription uniquement) :

Adresse postale :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Adresse mail 1 :

Adresse mail 2 :

Photo

Attention : La compagnie vous communiquera par mail et sur son site internet des informations durant l'année (changement d'horaire exceptionnelle, information sur un évènement, rappel pour des démarches administratives...), veuillez noter la ou les adresses que vous consultez régulièrement.

Licence et matériel :

- Licence (obligatoire) : Adulte Mineur
- Prêt matériel : Type initiation Type compétition

Les conditions de paiement sont expliquées dans la dernière page de ce dossier dans la rubrique « pièces à fournir »

Attestation de réponse au questionnaire santé FFTA (réinscription uniquement)

Je soussigné

- *Atteste avoir pris connaissance et répondu au questionnaire de santé envoyé par la FFTA*
- *Atteste ne pas avoir eu de contrindications me demandant de consulter un médecin à la suite de ce questionnaire*

Fait à Quincy le :

Signature de l'archer :

Pour les archers mineurs

Autorisation parentale

Je soussigné

agissant en tant que :

de :

- L'autorise à pratiquer le tir à l'arc au sein de la Iére Cie d'Arc des Chevaliers de Sénart et de Quincy, affiliée à la Fédération Française de tir à l'arc (F.F.T.A), aux horaires qui m'ont été indiqués.
- J'autorise son transport par toute personne (de la Cie licenciée à la F.F.T.A) pour se rendre à des concours extérieurs.
- J'autorise la F.F.T.A ou son représentant légal à faire pratiquer tout acte médical ou chirurgical d'urgence que nécessiterait son état.
- J'accepte toute hospitalisation dans l'hôpital le plus proche.

Mon fils, ma fille :

- est autorisé(e) à quitter seul(e) la Compagnie à la fin du cours. OUI NON
- doit attendre son accompagnateur (Préciser son identité s'il ne s'agit pas de l'un des parents)

M ou Mme : _____

Je note que mon accord sera sollicité pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant, pour participer à des rencontres aux compétitions adaptées à son âge.

Fait à Quincy le :

Signature du père ou de la mère ou du représentant légal :

Attestation de réponse au questionnaire santé FFTA (réinscription uniquement)

Je soussigné

agissant en tant que :

de :

- Atteste avoir pris connaissance et répondu au questionnaire de santé envoyé par la FFTA
- Atteste ne pas avoir eu de contrindications me demandant de consulter un médecin à la suite de ce questionnaire

Fait à Quincy le :

Signature du père ou de la mère ou du représentant légal :

1^{ère} Compagnie d'Arc des Chevaliers de Quincy-Sous-Sénart

Les pièces à fournir lors de l'inscription

- Le document "Droit à l'image" complété et signé (présent sur le site internet dans « infos pratiques » puis « documents téléchargeables »)
- Le document « Autorisation parentale » pour les mineurs âgés de **10 ans minimum** (présent dans le dossier)
- Une photo récente, pour toute nouvelle inscription
- Un certificat médical de non-contre-indication, daté pour l'année en cours, et comprenant la mention "compétition" ou pour les archers inscrits remplir le questionnaire de santé envoyé par la FFTA et remplir la décharge dans le dossier d'inscription
- Soit le(s) chèque(s) pour le paiement de la licence et du matériel de prêt (3 chèques maximum, avec encaissement au plus tard en décembre) à l'ordre de : *1ere Cie d'Arc de Quincy*
- Soit le virement pour le paiement de la licence et du matériel de prêt : Libellé (Nom, Prénom archer + mention « paiement licence » ou « paiement licence et matériel »), IBAN de la Compagnie : FR7610278062230002884234118 avec une preuve du virement (capture d'écran)
- Si prêt de matériel par la compagnie, un chèque de caution (non encaissé) à l'ordre de : *1ere Cie d'Arc de Quincy*
- Une réduction famille a été mise en place : pour 2 licenciés de la même famille, une réduction de 8€ par adhérent sera mise en place et à partir de 3 personnes par famille une réduction de 10€ par adhérent sera effectuée.

La licence et le matériel de prêt seront délivrés sous réserve des documents demandés et du règlement acquitté

Tarifs annuels

Licence (Licence FFTA, cotisation club, assurance)	Adulte	185€
	Mineur	145€
Prêt du matériel d'initiation	Ensemble arc, flèches et équipement de protection	220€ (caution)
Prêt du matériel de compétition	Ensemble arc, flèches et équipement de protection	100€+ caution de 220€
Maintenance du matériel de prêt	Réparation du matériel prêté (initiation ou compétition) et de l'équipement (flèches, palette, brassard...)	30€

Lieux d'entraînement

Gymnase Fontaine Cornaille : 40 rue de la Fontaine Cornaille 91480 Quincy-sous-Sénart

Jardin d'Arc : Stade Maurice Perraguin, 27 avenue Jean Jaurès 91480 Quincy-sous-Sénart (Terrain du fond)

Horaires d'entraînements au gymnase

Lundi	Semaine impaire uniquement : 18h30 à 20h (archers autonomes)
Mardi	19h à 20h30 (initiation archers débutants moins de 2 ans de licence) 20h30 à 21h (archers autonomes)
Mercredi	16h30 à 20h30 (archers autonomes)
Samedi	14h30 à 17h30 (archers autonomes)

N° SIREN : 448 130 815
Code APE : 926C
N° SIRET : 448 130 815 00013
Siège : Mairie de Quincy/Sénart
5 rue de Combs la Ville
91480 Quincy sous Sénart



Association régie par la loi de 1901
Président : Stéphane ROLLAND
Mail : arc.senart.quincy@gmail.com
Tél. : 06 64 52 46 58
Site internet :
arc-senart-quincy.sportsregions.fr